

**LE MAIRE INFORME LE CONSEIL MUNICIPAL QU'UN DEMENTI DOIT AVOIR LIEU EN DEBUT DE SEANCE :**

Un démenti a été demandé par Monsieur Mickaël METHIVIER en date du 18 novembre dernier concernant la manifestation de la Sainte Barbe.

En effet, lors du dernier compte rendu du Conseil Municipal en date du 07 novembre dernier, il a été précisé que le conseil municipal regrette que la Sainte Barbe ne se fasse plus à Neung. Il faut donc préciser que suite à la création d'une Sainte Barbe commune, la manifestation aura lieu dans une commune différente chaque année. Elle se fera à Neung en 2014, à Montrieux en 2015 et enfin à Marcilly en Gault en 2016.